

## Charte de l'aide aux devoirs à Breteil

L'aide aux devoirs à Breteil est un dispositif proposé aux familles de l'école élémentaire Les Trois Rivières, dans le cadre de l'accueil périscolaire du soir et animé par des bénévoles. Il s'adresse aux enfants inscrits à l'accueil du soir et nécessitant un accompagnement particulier. Ils sont repérés et orientés vers ce dispositif par les enseignants, en fonction de leurs besoins.

### Le fonctionnement

L'aide aux devoirs se déroule **les lundis, mardis et jeudis scolaires de 17h15 à 18h**, dans les locaux de l'école (diverses salles sont mises à disposition). Les bénévoles vont chercher les enfants à l'ALSH après leur goûter. Il s'agit d'un accompagnement individuel, un bénévole ne prend en charge qu'un ou deux enfants à la fois.

### Les enfants s'engagent à :

- Se montrer polis et respectueux envers les bénévoles.
- Ne pas perturber le travail des autres enfants (comportement volontaire et respectueux).
- Etre assidus.
- Venir avec leur matériel (livres, cahiers, trousse complète...).
- Se mettre rapidement au travail.

### Les familles s'engagent à :

- Inscrire leur enfant à l'accueil du soir quand il fréquente l'aide aux devoirs.
- Vérifier avec leur enfant que les devoirs ont bien été tous faits.
- Attendre la fin de la séance pour récupérer leur enfant.
- Prévenir le bénévole (via les animateurs du périscolaire), en cas d'absence de l'enfant.
- Informer l'enseignant ou la responsable de l'équipe de bénévoles par écrit si elles ne souhaitent plus que leur enfant participe à l'aide aux devoirs.

### Les bénévoles s'engagent à :

- Aider les enfants à réaliser leurs devoirs. Ils n'ont cependant pas d'obligation de résultat. Ils sont là pour aider les enfants dans la mesure du possible, mais ne remplacent en aucun cas les enseignants.
- Suivre les consignes des enseignants en matière de devoirs à faire.
- Faire travailler les enfants sur les apprentissages, s'ils n'ont pas de devoirs pour le lendemain (lecture, table de multiplications, conjugaison, etc...).
- Etre à l'écoute de l'enfant, de sa famille, et répondre au mieux à leurs attentes.
- Prévenir les animateurs du périscolaires en cas d'absence.

Pour valider l'inscription de votre enfant à l'aide aux devoirs, veuillez remplir le coupon ci-dessous, le signer puis le remettre très rapidement à l'enseignant.



**Partie à retourner impérativement à l'enseignant**

Nom .....

Prénom.....

Classe.....

Nom de l'enseignant.....

Notre enfant fréquentera l'aide aux devoirs :

lundi :  / mardi :  / jeudi :

Notre enfant et nous- mêmes, Monsieur et/ou Madame .....  
avons pris connaissance de la charte et nous nous engageons à la respecter.

**Signature de l'enfant OBLIGATOIRE**

**Signature des parents OBLIGATOIRE**